



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de la forêt et du bois

2^{ème} réunion du GT « Plan tempête Grand Est »
Audioconférence – 26 mai 2020

Relevé de décisions

Présents : R. LAUTH, M. LEBECQUE (Région Grand Est), M. MAGNIER (DDT 88), D. NICOLAS (COFOR Grand Est), G. LEGROS, K. GIROT (FIBOIS Grand Est), E. JACOMET (ONF Grand Est), R. DIEUDONNE (EDT Grand Est), S. VIADER, E. KARCHER (DRAAF Grand Est).

Excusés : Christophe SCHILT (CRA Grand Est), P. LADEN (CRPF Grand Est)

La réunion, initialement programmée le 21 avril a été décalée au 26 mai et s'est déroulée en audioconférence.

Suite à la première réunion du GT, des contributions ont été demandées aux membres du groupe. Cette seconde réunion du GT avait pour objectifs d'émettre un avis sur la composition du comité régional de crise forestière et de la cellule de crise associée, de partager les avis et commentaires des différents participants au sujet des fiches réflexes, de prendre connaissance des nouvelles fiches réflexes dont la création a été décidée au précédent GT, d'évoquer le travail lié au logiciel PARADES et de présenter un projet d'étude relatif aux aires de stockage.

Le diaporama support de la réunion est joint en annexe

1- Comité régional et cellule de crise

La composition de la cellule et du comité de crise proposée aux membres du GT n'a pas soulevé de remarques, elle est donc acceptée en l'état.

2- Fiches réflexes

L'ensemble des fiches a été proposé à la relecture aux membres du GT.

Les fiches réflexes suivantes ont fait l'objet d'observations, commentaires ou proposition de compléments de la part de Fibois, en amont de la réunion:

- 3. Communication interne à la filière ;
- 7. Sécurité du public ;
- 8. Sécurité des intervenants ;
- 9. Renforts aux structures et organisation exceptionnelle du travail ;
- 10. Récolte des bois ;
- 11. Transport des bois ;
- 12. Stockage des bois

Les observations, retranscrites dans le diaporama, ont été commentées par les participants et seront intégrées dans une nouvelle version des fiches réflexe, en tenant compte des conclusions du GT.

La fiche réflexe « Faune sauvage », dont la rédaction a été confiée à l'ONF et au CRPF, n'a pas suscité de remarques en cours de réunion, mais nécessitera une relecture par les agents du SERFOB, concernés par la problématique chasse.

La fiche réflexe « Eviter les mauvaises pratiques », directement inspirée du retour d'expérience de la tempête de 1999, a été constituée par Fibois après consultation des acteurs forestiers, membres du GT. Il s'agit à ce stade d'une première version, amenée à être complétée.

3- PARADES

La DRAAF avait envoyé une extraction du fichier PARADES à Fibois et à EDT afin de procéder à une vérification de la pertinence des entreprises présentes dans le fichier et de l'enrichir afin de garantir une bonne couverture du territoire.

Fibois a complété la liste des entreprises en se basant sur la liste des adhérents Quali Travaux Forestiers Grand Est. Les entreprises sélectionnées sont celles qui ont le plus de salariés et de matériel, permettant de couvrir l'ensemble de la région. Le déficit d'entreprise constaté en Champagne-Ardenne a été comblé.

La liste initiale était composée de 53 établissements. Elle passe à 83 établissements après le travail d'enrichissement mené par Fibois.

4- Aires de stockage

Fibois souhaite réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'un réseau d'aires de stockage de bois, mobilisable par le privé et le public lors de crises sanitaires.

Ce projet sera déposé dans le cadre du dispositif « Adevbois » afin de bénéficier d'une aide de l'État de 80 % des dépenses.

L'étude portera sur l'ensemble du Grand Est et identifiera certaines zones où l'implantation d'ouvrage serait plus facilement réalisable que d'autres. Elle s'adossera sur la fiche réflexe 12 « Stockage des bois » du plan tempête.

5 – Post-réunion

Un temps complémentaire de lecture a été laissé aux membres du GT afin qu'ils puissent encore réagir au sujet des fiches réflexes, avant finalisation de ces dernières.

L'ONF a formulé des observations sur la fiche réflexe 6 « Opérations de déblaiement », dans la partie « Rétablir la circulation sur la voirie publique ». Ces observations, liées à la sécurisation des axes et à l'abandon des bois à la collectivité publique ont été prises en compte dans une nouvelle version de la fiche réflexe 6.

La DREAL a été consultée pour avis et commentaires sur les fiches réflexes 11 (transport) et 12 (stockage). La fiche 11 a été amendée de manière précise pour la partie « Transport par route » et l'ensemble des modifications proposées ont été retenues. Concernant la fiche stockage, les prescriptions à appliquer pour la réglementation ICPE concernant le broyage du bois ont été mises à jour.

Le DSF a travaillé la fiche réflexe 13 « Santé des forêts » en réalisant un focus sur les scolytes.

Fibois a finalisé la fiche « Eviter les mauvaises pratiques » en tenant compte des remarques émises lors de la seconde réunion du GT. Le fichier PARADES a été complété, notamment concernant le matériel des entreprises champardennaises.

6 – Suite des travaux

Toutes les fiches ayant subi une modification sont soumises à la relecture des membres du GT pour avis et commentaires. Afin de faciliter ce travail, les changements sont surlignés en jaune.

Les échanges relatifs à ces fiches se feront par courriel jusqu'au **mercredi 23 septembre 2020**.

Le Serfob finalisera ensuite le plan tempête en vue de sa présentation à la prochaine CRFB.

pj :

- diaporama support de la réunion
- fiches réflexes modifiées